

Infos communales Saint-Médard-en-Forez

Compte-rendu du Conseil Municipal du

Vendredi 8 septembre 2023



Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR - Laure SIRGUEY
Céline BLONDEAU - Cédric BECKER - Marc BOUTEILLE - Claudine FARGIER
Michel FAURE - Valentino GOFFART - Yves LAURANSON – Cédric NICLOU

Absents et excusés :

Valérie AUBRY : Pouvoir donné à Valérie DA FONTE
Françoise MERLLIE : Pouvoir donné à Anthony TISSEUR
Sophie THIVILLIER : Pouvoir donné à Laure SIRGUEY

A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Approbation du RPQS de l'assainissement 2022
- Présentation du RPQS du SPANC du SIMA Coise pour l'activité 2022
- Demande de subvention auprès du département au titre de l'enveloppe solidarité (défense incendie)
- Location pour cabinet médical et cabinet infirmier
- Régularisation Chemin de la Chaux
- Délibération modificative du budget principal
- Questions diverses

N'oubliez pas de
regarder l'....

Agenda!

Communal en Page 2.



Samedi 23 septembre 2023

- Barbecue organisé par les jeunes du village, Les Saint Fêtards

Samedi 30 septembre 2023

- Marche de nuit organisée par le CCAS

Vendredi 6 octobre 2023 à 19h30 en mairie

- Réunion Mairie et Associations

Vendredi 13 octobre 2023

- Conseil Municipal

Samedi 14 octobre 2023

- Banquet des classes en 3

Vendredi 3 novembre 2023

- Conseil Municipal

Samedi 11 novembre 2023 à 10 heures

- Commémoration

Samedi 18 novembre 2023

- Repas des aînés du village

Vendredi 1er décembre 2023

- Conseil Municipal

Samedi 2 décembre 2023

- Marché de Noël



NB :

Annulation du Vide-Greniers du dimanche 24 septembre

Annulation de la Course de vélos du dimanche 1^{er} octobre



Les déserts médicaux concernent aujourd'hui une commune sur trois. Entre 9 et 12 % de la population française vit aujourd'hui dans un désert médical, soit entre 6 et 8 millions de personnes.

Les écarts de densité entre départements varient en moyenne de 1 à 3 pour les médecins généralistes.

En outre, près de 9 % des assurés de plus de 16 ans n'ont pas de médecin traitant.

Et nous à Saint-Médard, nous avons la chance d'avoir déjà notre cabinet infirmier et dans quelques jours, nous aurons le plaisir d'accueillir, Mme Sylvie RAVEL, médecin généraliste.

En effet, c'est une belle opportunité pour notre village, et nous pensons à nos personnes âgées car le médecin se rendra à domicile si besoin.

Le cabinet médical à côté des infirmiers, salle réservée à l'école de musique jusqu'à juin 2023, ouvrira le lundi 18 septembre 2023.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue au Docteur Sylvie RAVEL, belle installation et encore merci à elle pour l'intérêt qu'elle porte à notre commune.



Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a demandé à son conseil Municipal de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour à savoir :

- ✚ Recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le rajout de ce point à l'ordre du jour.

Recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, explique que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles dans les hypothèses exhaustives comme par exemple, le temps partiel, les congés annuels, le congé de maladie...

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire, à recruter des agents contractuels de droit public. Monsieur le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil et de prévoir à cette fin, une enveloppe de crédits au budget.

Approbation du RPQS de l'assainissement 2022

Madame Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire, a établi une synthèse à l'équipe municipale sur ce Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif :

- ✚ 312 abonnements en 2022 contre 310 en 2021
- ✚ - 1 110 m³ de volumes facturés en 2022 par rapport à 2021 (période COVID, certainement avec confinement en 2021)
- ✚ Pas de changement par rapport à la STEP de Feytibout, toujours 800 équivalent-habitant + STEP du Tinchon, 200 équivalent-habitant
- ✚ Rappel des tarifs : 3 600 euros pour le raccordement à l'égout en 2022 et 0.16 euros/m³.
- ✚ Baisse des recettes d'exploitation qui s'explique par la baisse des volumes facturés, - 1371 euros entre 2022 et 2021
- ✚ Taux de desserte à 100 % en 2021 tout comme en 2022 : « un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble ».
- ✚ Nombre de réalisations en 2022 : 2



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le rapport annuel 2022 de la commune de Saint-Médard sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Présentation du RPQS du SPANC du SIMA Coise pour l'activité 2022

Madame, Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire, a fait une synthèse à l'équipe municipale sur ce Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif rédigé par le SIMA Coise au titre de l'année 2022.

- ✚ C'est une délégation du service du SIMA Coise
- ✚ « Par assainissement non collectif (ANC) ou assainissement autonome, on désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration et l'évacuation (par infiltration ou rejet) des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.
- ✚ Pour l'année 2022, 79 communes ont transféré cette compétence au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et ses affluents, ce qui représente 9 729 installations.
- ✚ Un bilan est établi au 31/12/2022 pour chaque commune et pour notre village :

Anc Total	Anc Contrôlés	Favorable	Favorable avec réserves	Sans obligation de travaux sauf vente	Avec obligation de travaux	Absence d'installation Obligation de travaux	Jamais Vu	Nième Passage
133	129	57	16	30	25	1	4	3ème

- ✚ Taux de conformité des dispositifs d'ANC du SIMA Coise : 40%. A noter que cet indicateur est en très légère hausse par rapport à 2021 (38%) malgré les réhabilitations réalisées, car les installations visitées courant 2022 l'ont été avec les nouvelles conclusions réglementaires qui sont plus strictes.

Après cet exposé, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le rapport annuel 2022 du SIMA Coise sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Demande de subvention auprès du département au titre de l'enveloppe solidarité (défense incendie)

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, rappelle aux conseillers municipaux la nécessité de renforcer la défense incendie et notamment dans les hameaux loin du Centre Bourg. Il serait intéressant de créer une bâche incendie.



Une estimation a été réalisée et les travaux de réalisation s'élève à 27 840 euros HT, soit 33 408 euros TTC. A noter qu'il est possible de demander une subvention auprès du Département de la Loire, au titre de l'enveloppe solidarité. Cette aide s'élève à 7 000 euros.

L'idée d'une citerne bois de défense incendie a été émise, ce sujet sera à revoir lors de la mise en place des bâches incendie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Département de la Loire, au titre de l'enveloppe solidarité 2024, d'un montant de 7 000 euros, pour les travaux de réalisation d'une bâche à incendie, pour un montant total de 27 840 euros HT.

Location pour cabinet médical et cabinet infirmier

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, informe le conseil municipal que suite à la demande d'un médecin généraliste pour s'installer sur notre commune, il a été décidé de proposer à l'école de musique de dispenser leurs cours dans la salle d'animation du haut.



Après acceptation et nous tenons à remercier chaleureusement les membres du bureau de l'école de musique, la salle a été transformée en cabinet médical avec une salle d'attente et une salle d'examen.

Le premier magistrat explique qu'à l'heure actuelle avec les déserts médicaux, c'est une chance d'avoir sur notre commune un médecin qui va pouvoir suivre les administrés de Saint-Médard qui le souhaiteront. On n'oublie pas nos aînés et le médecin pourra se rendre à domicile si besoin.

Bienvenue alors au Docteur Sylvie RAVEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider le bail à usage professionnel (profession libérale) avec le Docteur Sylvie RAVEL et de valider un nouveau bail avec M. Stéphane BENASSIE, infirmier.

Régularisation Chemin de la Chaux

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, prend soin d'expliquer au conseil municipal la configuration matérielle du Chemin de la Chaux, à savoir que pour partie, l'emprise de ce dernier se trouve sur des propriétés privées. Il importe alors de régulariser la situation et d'opérer les mutations foncières requises.

Il est précisé que les mutations foncières seront opérées à titre gratuit et la municipalité remercie à nouveau les foyers concernés. Cependant l'intervention d'un Géomètre-Expert est requise et l'intégralité des frais afférents sera supportée par la commune. Le montant de la facture s'élève à 1 452 euros TTC. A cela s'ajoute l'aspect juridique avec les contrats de cession pour un montant de 1 010 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité les mutations foncières à titre gratuit. Il approuve également que l'intégralité des frais afférents soit supportée par la commune.

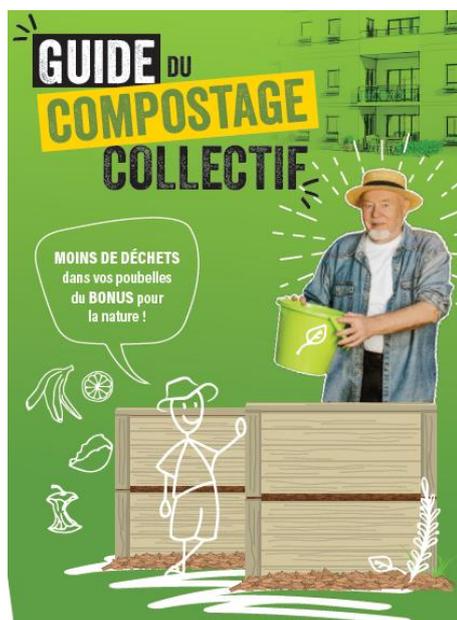
Délibération modificative du budget principal

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, informe les conseillers de la nécessité de revoir les crédits votés au budget primitif communal afin que tous les postes de dépenses et recettes soient alimentés correctement.

SECTION INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	ARTICLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
107	2111	Terrains nus	3 000 €	
113	202	Frais d'études élaboration PLU	-3 000 €	
TOTAL			0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, cette proposition et vote les mouvements de crédits en section investissement, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



Site de compostage partagé – CCFE et la participation du CME, Conseil Municipal des Enfants



Conformément à la loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation du tri à la source des biodéchets devient obligatoire le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités, administrations, ménages, professionnels...).

Afin de répondre à cette obligation réglementaire, la CCFE travaille sur la gestion de proximité. Ainsi elle développe le compostage partagé et continue de promouvoir le compostage individuel.

La Communauté de Communes de Forez-Est et Saint-Médard-en-Forez vont réaliser des travaux en aménageant un site de compostage partagé situé sur le parking, rue de Bellevue, courant octobre 2023.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de vous faire connaître en mairie, à cette occasion, nous vous donnerons un guide expliquant le fonctionnement du compostage collectif.

Formation : les gestes qui sauvent

*Parce qu'on peut tous apprendre les gestes qui sauvent,
Parce que sauver une vie, c'est important,
Parce que malheureusement, personne n'est à l'abri d'un accident...
Voilà pourquoi il est primordial de se former aux gestes de premiers secours...*

*Un proche qui s'étouffe à table,
Une personne qui perd connaissance,
Un accident de bricolage,*

.../

*Dans les situations d'urgence, les gestes de premiers secours peuvent sauver des vies.
A condition de se former.*



C'est pourquoi le CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Médard, propose d'organiser une ou des séances de formation, selon le nombre de personnes qui se manifesteront.

A noter : Une séance de formation dure 2 heures pour un groupe de 10 personnes.

Au programme : Ateliers d'apprentissage, alerte, hémorragie, la victime s'étouffe, la victime est inconsciente et respire, la victime est inconsciente et ne respire pas, pose du défibrillateur.

Le montant d'une séance de formation pour 10 personnes s'élève à 450 euros TTC.

Le CCAS prendra en charge une partie de la formation à savoir 25 euros par personne, le reste sera à charge du participant, soit 20 euros.

**Se faire connaître en mairie aux heures d'ouverture : Nom Prénom et vos disponibilités
Le paiement se fera par chèque uniquement, à l'ordre du CCAS.
Et la séance de formation pourra avoir lieu sous réserve d'avoir 10 participants.**

Saint-Méd' Trail

Le dimanche 3 septembre avait lieu la nouvelle édition du trail, une très belle réussite en termes de participants, d'organisation... Bref une belle manifestation que l'on doit à tous les bénévoles, ils étaient plus de 60 à couvrir l'évènement.

« Les bénévoles ont fait un super travail, je tiens personnellement à tous les remercier, chacun son rôle. J'en profite pour remercier également le service technique de la commune, sans oublier Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, pour tous les équipements mis à disposition. Merci également à tous les participants, adultes et enfants », souligne Anthony TISSEUR, président de la Fédération des associations et adjoint au Maire.



Repas ou Colis pour les aînés

Le courrier pour le repas et le colis de Noël va être distribué, si toutefois, des personnes ont été oubliées, merci de vous faire connaître en mairie le plus rapidement possible.

Pour rappel, Le CCAS, Centre Communal d'action sociale et l'association « Comité des fêtes », préparent chaque année colis et repas, réservés aux aînés du village, âgés de 70 ans et plus. A noter que le repas est offert à toutes personnes seules ou en couple (même si l'un des deux, n'a pas l'âge requis).

Le repas a lieu le samedi 18 novembre à partir de 12 heures à la salle d'animation.

Création groupe de travail pour la nouvelle bibliothèque

Sur le plan de mandat, il était question de nouvelle bibliothèque. Seulement avec l'achat du restaurant qui n'était pas prévu sur la feuille de route, le projet de bibliothèque, financièrement parlant, ne peut pas aboutir par la création d'un nouveau bâtiment. Ce n'est pas non plus envisageable quand on ferme deux classes dans notre école. C'est pourquoi, la classe qui donne sur la rue va être transformée à la rentrée scolaire 2024 et ce sera notre nouvelle bibliothèque. Pour cela, un groupe de travail a été créé pour mener à bien ce beau projet.

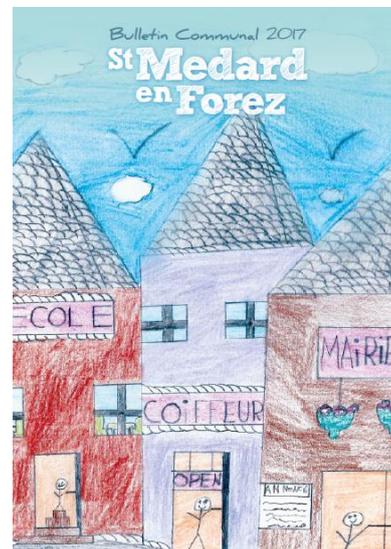


Bulletin municipal

Pour le Bulletin Communal de 2017, la commission communication avait lancé l'idée que la page de couverture serait faite par les enfants. De jolis dessins sont parvenus en mairie, le choix a été difficile mais le verdict est tombé, le dessin représentant l'école, le salon de coiffure et la mairie a été choisi.

Et pour cette nouvelle édition 2023, l'idée serait de donner l'occasion aux adultes, cette fois-ci, de se lancer le défi, de faire le plus beau dessin représentant notre village, pour la couverture de notre magazine.

Alors à vos marques, prêts, dessinez !



ST MÉDARD EN FOREZ

CONCOURS DE TALENT

“ DESSINEZ - NOUS NOTRE VILLAGE ”

Une illustration sera sélectionnée pour la couverture du bulletin annuel 2024

Ouvert aux adultes

Format A4 en portrait

Support papier - outils libres

Déposez votre œuvre en mairie avant le 30 octobre 2023

Plus de renseignements au 04.77.94.05.21

La MJC est très heureuse de vous présenter sa nouvelle plaquette 2023-2024.

Vous y trouverez vos activités préférées (ATTENTION : modification d'horaires pour certaines) et **TROIS NOUVELLES ACTIVITES** : MARCHÉ RAPIDE, QI QONG, et le retour de **CARDIO-TRAINING**.

Les cours démarreront le dimanche 10 septembre avec la course à pied/VTT et les inscriptions se feront en mairie le samedi 23 septembre (10h-12h).

Il y a deux semaines d'essai alors N'HESITEZ PAS A ESSAYER LES NOUVELLES ACTIVITES qui sont bien sûr ouvertes aux femmes et aux hommes !!

Programme 2023-2024 – MJC de St-Médard-en-Forez

LUNDI

MARCHÉ RAPIDE (adultes)

Avec *Éliane GUILLOT*
15h00-16h00 (5-6 km)
Salle des fêtes
Coût annuel : 160€

NOUVEAU COURS !

MOUV'SANTE (adultes)

Mobilité et équilibre en douceur
Avec *Anne-Laure GERWERT*
18h00-19h00
Salle des fêtes
Coût annuel : 129€

GYM DOUCE (adultes)

Avec *Anne-Laure GERWERT*
Prévoir tapis
19h00-20h00
Salle des fêtes
Coût annuel : 129€

BADMINTON

Prévoir raquette et chaussures.
18h30-20h30
Halle des Sports
Coût annuel : 39 €

MARDI

CARDIO-TRAINING (Adultes)

Avec *Anne-Laure GERWERT*
Prévoir tapis
20h30-21h30
Halle des Sports
Coût annuel : 129€

NOUVEAU COURS !

QI-QONG (Adultes)

Prévoir tapis
10h00-11h15
Salle des fêtes
Coût annuel : 225 €

NOUVEAU COURS !

*YOGA DYNAMIQUE POUR ENFANTS (5-10 ans)

Avec *Laurie DELOUVE*
Assouplissement, renforcement musculaire, contrôle du souffle, gestion des émotions
Prévoir tapis
16H30-17H30
Salle des fêtes
Coût annuel : 129€

MERCREDI

YOGA (Adultes)

Avec *Laurie DELOUVE*
Prévoir tapis
20h15-21h45
Salle des fêtes
Coût annuel : 225€

VENDREDI

BADMINTON

Prévoir raquette et chaussures.
17h45-19h00
Halle des Sports
Coût annuel : 39 €

DIMANCHE

COURSE à PIED & VTT

Contact : *Anthony TISSEUR*
06.34.98.76.00
Cours libres
Devant la mairie
Coût annuel : 20€



La MJC en profite pour vous informer que très prochainement, un sondage sera proposé à toute la population afin de savoir le nombre de personnes intéressées pour un centre aéré en juillet 2024 sur la commune de Saint-Médard-en-Forez.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Je dois me faire recenser dans ma mairie muni de ma carte nationale d'identité ou de mon passeport (16 ans)
2. Je récupère mon attestation de recensement en mairie
3. Je surveille ma boîte mail => mail de confirmation de la part du CSNJ (délai 3 à 6 mois)
4. Je créer mon compte sur majdc.fr
5. Je reçois ma convocation et je me rends à ma JDC

CONTACT
CJSN LYON:

Téléphone : 09 70 84 51 51

Adresse mail: csnj-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Journée Défense et Citoyenneté



Pour plus d'informations : rendez-vous sur majdc.fr



Déclarez vos ruches !

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre





→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

-  Connaître l'évolution du cheptel apicole
-  Améliorer la santé des abeilles
-  Mobiliser des aides européennes



Le petit écho de la Com'

Les quatre valeurs fondamentales essentielles à une vie

La famille, l'amitié, l'honnêteté et le respect sont quatre valeurs fondamentales qui sont essentielles à une vie épanouissante et équilibrée.

La famille est notre première source de soutien et de réconfort, et c'est là que nous apprenons les valeurs les plus importantes qui nous guideront tout au long de notre vie.

Les amis sont ceux avec qui nous partageons nos joies et nos peines, et ils sont souvent les personnes les plus proches de nous.

L'honnêteté est la base de toute relation saine, car c'est en étant honnête avec les autres que nous pouvons construire une confiance mutuelle.

Le respect est crucial, car il montre que nous valorisons les autres pour qui ils sont, et que nous les considérons comme des êtres humains dignes d'attention et d'égard.

Ensemble, ces quatre valeurs forment les fondations d'une communauté saine et heureuse.

